

employés entrant au bureau de poste à Lethbridge. Le 24 janv., Son Excellence le Gouverneur Général en conseil a bien voulu annuler la commission datée du 17 déc. 1932, émise par erreur au nom de John Cormack, décrit comme commissaire fédéral du commerce à Dublin, Irlande, l'autorisant d'administrer les serments concernant les procédures devant les Cours Suprême et d'Echiquier du Canada et pour accorder l'émission d'une nouvelle commission nommant James Cormack, commissaire du commerce du Dominion à Dublin, Irlande, pour administrer les serments susdits. Le 8 avril, Ralph McDonald Spankie, registraire adjoint de la Cour d'Echiquier du Canada: commissaire pour administrer les serments et pour prendre et recevoir les affidavits, déclarations et affirmations dans toutes les procédures devant Cours Suprême et d'Echiquier du Canada. Le 8 avril, Paul C. Quinn, Saint John, N.-B.: commissaire pour enquêter sur les accusations de partisanerie politique contre les employés du Gouvernement.

**Jour d'actions de grâces.**—Lundi, le 10 octobre, 1932, fut désigné par proclamation comme "jour d'actions de grâces générales envers Dieu Tout-Puissant pour tous les bienfaits dont Il a gratifié le Canada au cours de l'année".